

Enquête

# RECRUTER DES ADOS POUR QUELQUES CENTAINES D'EUROS

ILLUSTRATIONS RÉALISÉES PAR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (MIDJOURNEY\*) - CRÉDIT: ROULARTA MEDIA GROUP



# Une nouvelle logique de la violence s'installe en Europe: des commanditaires, des intermédiaires et des ados séduits par l'argent facile pour exécuter des «missions».

Par **Nidal Taibi**

Rue La Boétie, à Paris. L'événement tient dans une scène brève, presque minimaliste. Une façade bancaire. Une heure creuse. Un engin artisanal. Un adolescent de 17 ans qui assure avoir été recruté sur Snapchat contre 600 euros pour mettre le feu à un dispositif composé d'hydrocarbure et de poudre. Le 28 mars dernier, devant l'agence de Bank of America, l'attaque échoue. Mais le ratage n'enlève rien à l'épaisseur du dossier: le Parquet national antiterroriste s'en saisit, quatre jeunes sont mis en examen, dont trois mineurs, et l'enquête s'intéresse à une possible revendication par le groupe «Hayi», apparu dans le sillage d'attaques visant des intérêts juifs, israéliens ou américains en Europe. Selon le Parquet national antiterroriste français, la revendication «paraît pouvoir être rattachée» à ce groupe. La prudence judiciaire dit beaucoup: l'affaire n'est pas seulement explosive par son mobile supposé, mais par l'incertitude qu'elle installe.

Les enquêteurs n'ont pas découvert une cellule idéologique patiemment formée, ni un commando endurci. Ils regardent plutôt du côté d'une chaîne d'exécution. Un majeur aurait recruté trois adolescents. Les sommes évoquées se situeraient entre

500 et 1.000 euros. L'engin, lui, n'avait rien d'anodin: «Le dispositif aurait pu générer une forte boule de feu de plusieurs mètres de diamètre et propager un incendie.» Les éléments sont quasi inédits: des moyens rudimentaires, une cible symbolique, des exécutants très jeunes, une attribution incertaine et une promesse d'argent.

Cette affaire pourrait n'être qu'un épisode de plus dans la manne des menaces terroristes hybrides. Car depuis plusieurs années, policiers, magistrats, chercheurs et agences européennes décrivent un modèle qui déborde le terrorisme: la soustraction de la violence. Une violence commandée à distance, fragmentée en petites tâches, confiée à des profils peu coûteux et souvent peu informés de l'identité du donneur d'ordre. Les narco-trafiquants l'utilisent pour intimider, transporter, guetter, frapper. Des réseaux criminels l'emploient pour incendier, menacer, tirer. Pour ces acteurs, la formule offre un faible coût et un risque judiciaire déplacé vers des exécutants sacrificiables. L'attentat déjoué devant la Bank of America n'est pas encore élucidé dans toute sa verticalité. Mais il épouse une logique déjà très documentée ailleurs: acheter une action, plutôt que fabriquer un militant. ...

## ... Un nouveau marché de la violence

Europol a donné un nom à ce phénomène: «violence-as-a-service» (violence à la demande). L'expression désigne un marché dans lequel un commanditaire délègue l'acte violent à des intermédiaires, eux-mêmes capables de recruter des jeunes, de fournir des consignes, des armes, un itinéraire, parfois un moyen de fuite. En avril 2025, l'agence européenne a lancé une cellule baptisée Operational Taskforce Grimm, pour coordonner la riposte contre ces recrutements de tueurs à gages et cette externalisation de la violence. Six mois plus tard, 193 arrestations étaient annoncées dans onze pays, dont la Belgique et la France. Europol constatait que les criminels externalisent la violence vers de jeunes exécutants inexpérimentés et que le recrutement se faisait principalement sur les réseaux sociaux.

Le mot «service» préoccupe les observateurs parce qu'il banalise l'acte. Dans ce schéma, la violence n'est plus toujours l'aboutissement d'une radicalisation longue ou d'une appartenance organique à un groupe. Elle devient une mission. La chaîne est conçue pour dissoudre la responsabilité. Plus elle est morcelée, plus elle protège ceux qui la pilotent.

La note d'Europol sur le recrutement des mineurs dans les réseaux criminels, publiée fin 2024, décrit précisément ce déplacement. Les jeunes ne sont plus seulement utilisés comme guetteurs ou petites mains de la drogue. Ils peuvent être envoyés sur des missions

de plus forte intensité: extorsions, attaques armées, homicides. Les plateformes en ligne jouent un rôle central: les paiements peuvent aller de quelques milliers d'euros jusqu'à 20.000 euros pour des meurtres.

L'économie criminelle a trouvé dans les messageries un outil qui correspond à sa nouvelle vitesse. Les ordres circulent vite, les comptes disparaissent, les messages s'effacent. L'offre est formulée dans le langage de l'argent immédiat: argent facile, petits boulots sans contrat mais avec risques majeurs. Europol décrit aussi l'usage d'émojis, de mots codés, de mises en scène ludiques, de défis, voire de mécanismes de «gamification» qui transforment la tâche criminelle en épreuve valorisante. L'adolescent n'est pas toujours recruté contre son gré. Il est séduit, flatté, testé, puis tenu. La promesse de gain précède l'emprise. Et l'emprise suit souvent l'exécution.

Dans l'affaire Bank of America, la piste iranienne reste à manier avec précaution. Mais elle éclaire un terrain de convergence. Pour le chercheur Thomas Renard, directeur de l'International Centre for Counter-Terrorism (ICCT), interrogé après les attaques attribuées ou revendiquées par Hayi: «C'est un signal pour dire que personne n'est à l'abri, mais c'est une campagne avec un risque faible de victime qui peut monter en intensité.» Une analyse publiée par l'ICCT en mars 2026 voit dans Hayi un possible groupe nouvellement apparu, dont la visibilité numérique et les revendications récentes



L'économie criminelle a trouvé dans les messageries un outil qui correspond à sa nouvelle vitesse.

s'inscrivent dans un contexte d'actions visant des intérêts juifs, israéliens ou américains. L'auteur souligne qu'aucune preuve définitive ne permet, à ce stade, d'établir un commandement iranien, mais que le mode opératoire correspond à des formes de guerre hybride: utiliser des acteurs locaux ordinaires, souvent jeunes, mobilisés pour de petites sommes, afin de produire un effet psychologique et politique sans endosser officiellement l'action.

### **De Snapchat à Roblox, l'industrialisation du recrutement**

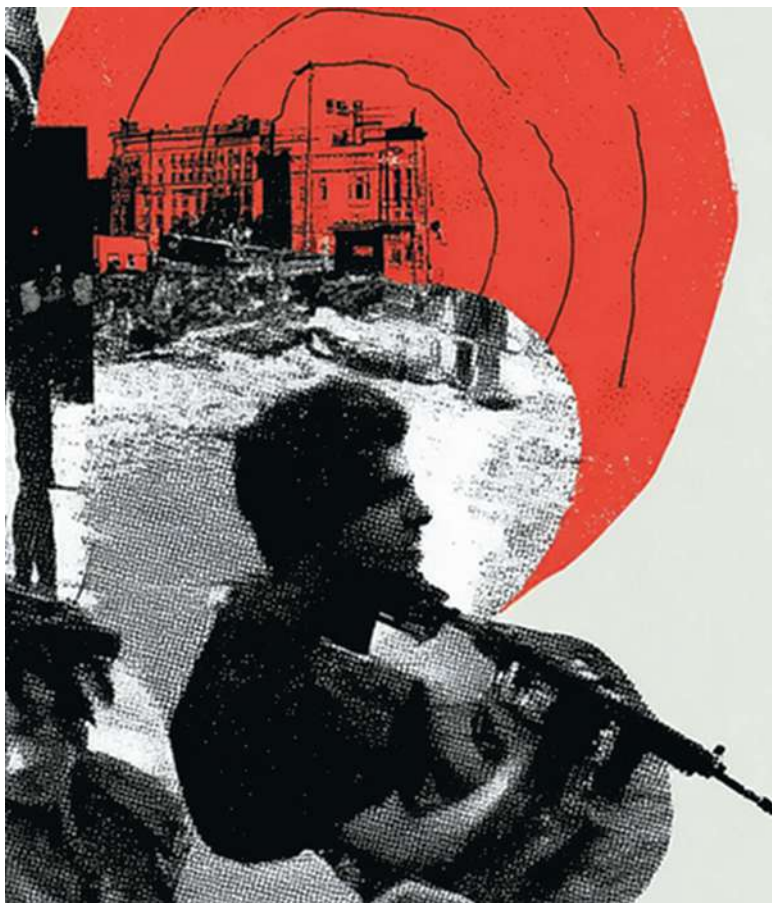
C'est précisément sur ce terrain encore mal balisé que Fabienne Brion, professeure à l'UCLouvain, invite à la prudence, estimant que «les connaissances accumulées à ce propos sont encore maigres». La formule vaut avertissement. Le phénomène existe, les dossiers s'empilent, les services de police et les magistrats en observent les effets. Mais il manque des séries longues, des définitions communes, des comparaisons fiables entre pays, des travaux capables de distinguer ce qui relève d'une intensification réelle ou d'une meilleure détection.

Ce flou statistique n'empêche pas un constat partagé sur le terrain: quelque chose a changé dans la manière dont la violence se recrute et s'exécute. En Belgique, un juge d'instruction anversois a décrit en octobre dernier, dans une lettre ouverte, un monde où certaines violences se commandent désormais en ligne comme des prestations clandestines: attaques, *homejackings*, enlèvements, intimidation, parfois pour quelques centaines d'euros, avec des consignes qui circulent par messageries et des exécutants recrutés à distance. Le détail importe: il ne s'agit pas seulement de «jeunes délinquants» plus nombreux ou plus violents, mais d'un petit marché de tâches criminelles, low cost, où on propose une mission, une somme, une adresse, parfois une arme, à des profils assez jeunes ou précaires pour accepter vite et disparaître ensuite de la chaîne. Snapchat devient un outil de contact, de commande, de pression, de preuve, puis d'effacement.

A Anvers, la Police judiciaire fédérale dit cibler, au-delà des structures dirigeantes du trafic de cocaïne, les intermédiaires chargés de recruter et de diriger ceux qui exécutent les opérations. Entre le donneur d'ordre et celui qui prend tous les risques, s'installe toute une zone grise de recruteurs, de relais et de comptes anonymes. C'est précisément cette mécanique qu'Europol a baptisée «violence-as-a-service», et que la task force Grimm, rejointe par la Belgique en avril 2025, entend désormais combattre.

Du côté français, ce basculement a quitté le terrain policier pour entrer dans le droit. La loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic a créé une infraction spécifique pour sanctionner la diffusion d'offres accessibles à des mineurs les invitant à transporter, détenir, offrir ou céder des stupéfiants, ou à participer comme complices à ces activités. ...

La violence devient une mission: allumer un feu, déposer un sac, tirer sur une porte, brûler une voiture, envoyer une preuve.



... La peine peut atteindre sept ans d'emprisonnement et 150.000 euros d'amende. Le texte durcit aussi la répression lorsqu'un adulte utilise un mineur dans un réseau de stupéfiants.

## Ubérisation du trafic

La justice française a également formalisé la question des «jobbers», ces mineurs recrutés sur les réseaux sociaux par des organisations criminelles structurées, puis envoyés loin de leur ville pour vendre de la drogue. Un protocole signé à Toulon en 2025 décrit des adolescents venus notamment d'Ile-de-France, acheminés vers Toulon, Marseille ou Nice, et placés dans des «conditions d'emprise et d'exploitation marquées». Le vocabulaire emprunté au travail précaire n'est pas innocent. Il dit l'«ubérisation» du trafic: des missions, des déplacements, des consignes, des remplaçants, et une disponibilité permanente.

La Protection judiciaire de la jeunesse, dans un rapport remis au ministère de la Justice, cite les plateformes devenues familières des adolescents: Snapchat, TikTok, Instagram, Telegram, WhatsApp, mais aussi Roblox. Le rapport décrit des approches qui peuvent viser des enfants dès 12 ans, pour du trafic de stupéfiants, des vols organisés ou des actes violents. Il insiste toutefois sur un point essentiel: les données restent lacunaires. La hausse de certains faits violents impliquant des mineurs semble réelle, mais le rajeunissement général des auteurs n'est pas toujours objectivement démontré. Cette incertitude statistique ne contredit pas la réalité opérationnelle; elle la rend plus difficile à traiter.

Le recrutement numérique ne se limite pas à fabriquer la violence. Il l'accélère. Il rencontre des vulnérabilités déjà là: pauvreté, décrochage, isolement, fascination pour l'argent rapide, besoin de statut, conflits familiaux, absence de prise en charge, exposition précoce aux trafics. Les plateformes offrent le canal. Elles ne créent pas toujours la faille, mais elles permettent de la trouver, de la tester, de l'exploiter. Dans l'ancien monde criminel, l'entrée dans un réseau passait souvent par le quartier, la famille, la réputation, les pairs. Dans le nouveau, un adolescent peut être approché par un compte anonyme, déplacé vers une messagerie discrète, mis en confiance par un recruteur, puis envoyé dans une ville qu'il ne connaît pas.

C'est ce qui rend la sous-traitance si difficile à combattre. Les commanditaires ne cherchent pas nécessairement les plus compétents. Ils cherchent les plus disponibles, les plus malléables, les moins chers, les moins capables de remonter la chaîne. Le mineur présente, de leur point de vue, plusieurs «avantages»: il attire parfois moins l'attention, il connaît mal les risques, il peut être remplacé vite, et sa responsabilité pénale diffère de celle d'un adulte. Cette logique n'a rien d'un accident. Elle relève d'une rationalité criminelle froide. Ce modèle ne repose pas sur des individus, mais sur une mécanique. Tant qu'elle restera intacte, les exécutants pourront être remplacés à l'infini. Et la violence, elle, continuerait de circuler. ●



Les commanditaires ne cherchent pas les plus compétents. Ils cherchent les plus disponibles, les plus malléables, les moins chers...